CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°61

Durée: 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique **Danse**

Références:

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Dès la rentrée scolaire de septembre, vous programmez un module d'enseignement s'appuyant sur la danse pour votre classe de CE2.

Dans le cadre de la compétence « Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique », vous souhaitez que les élèves soient capables « de construire à plusieurs une phrase dansée d'au moins cinq mouvements combinés et liés…»

Question posée au candidat :

Vous présenterez une progression de trois séances de votre module d'enseignement permettant à l'élève «de créer un répertoire d'actions motrices et de sensations inhabituelles (locomotions, équilibres, maniements).»

Justifiez vos choix.